



L'agence et le propriétaire ne répondent pas

Par **Alice_etn**, le **07/04/2015 à 18:40**

Bonjour, j'ai besoin d'aide à ce sujet: rnje voudrais déménager le 1er Juillet, cela fait 2 semaines que j'essaie de contacter l'agence qui gère mon appartement pour lui donner le préavis mais elle ne répond pas. Je suis allée à l'agence même mais il semble y avoir personne, tout était fermé. De plus mon contrat de location original avait été fait avec une agence Orpi qui a fermé et a transféré le dossier à cette autre agence. rnJ'ai essayé également de contacter le propriétaire mais il est toujours injoignable. rnEn attendant le temps passe et le temps de préavis s'écourte.rnCe que j'ai fait aujourd'hui est d'envoyer une lettre recommandée avec AR à la fois à l'agence et au propriétaire.rnJe voudrais savoir donc ce que je dois faire si je ne reçois pas l'accusé de réception. Et en arrivant à la fin du contrat comment cela se passe t-il pour l'état des lieux et la clôture du contrat si personne de l'agence ne s'en occupe. rnJe vous remercie énormément d'avance pour toute aide ou conseil. rnCordialement, rnAlice

Par **cocotte1003**, le **07/04/2015 à 19:25**

Bonjour, vous pouvez donner votre préavis par voie d'huissier, dès son premier passage le préavis commencera quelque soit la réaction du bailleur ou de l'agence. Si vous réglez le loyer directement au bailleur c'est à lui qu'il faut faire parvenir votre d'éditer. Vous remettre les clés à d'huissier en partant. Vous pouvez partir sans faire d'état des lieux de sortie = appartement rendu en bon état = pas de déduction possible pour la remise en état, cordialement

Par **Lag0**, le **07/04/2015 à 19:33**

Bonjour,
Effectivement, le problème avec la LRAR, c'est que si personne ne la réclame, votre congé n'est pas délivré et donc votre préavis non commencé.
Ceci à la différence du congé porté par huissier car dans ce second cas, le préavis commence au premier passage de l'huissier, que celui-ci trouve quelqu'un à qui délivrer le congé ou non.
C'est donc plus sûr pour vous, mais cela a un coût...